

16 mars 2020

Chers consœurs, confrères et amis,

Comme chacun de vous le sait, la situation mondiale de la COVID-19 devient chaque jour plus sérieuse et a commencé à affecter chacun de vos milieux de travail et vies personnelles. Il en va de même pour les dirigeants de la Section locale 1944 ainsi que tous nos membres du personnel, et moi-même. Dans des moments tels que celui-ci, il est indispensable de nous soutenir les uns les autres, et en particulier les confrères et consœurs qui sont les plus menacé(e)s : c'est la raison d'être d'un syndicat.

Ce bulletin vise à vous informer du travail que réalisent les dirigeants de votre Section locale concernant les répercussions de la COVID-19 sur nos milieux de travail, et à vous informer des mesures adaptatives et proactives que la Section locale 1944 prescrit en réponse à ce problème.

Impact sur le lieu de travail

La Section locale, et particulièrement moi-même en tant que Présidente par intérim, est en contact permanent avec la direction de votre entreprise plusieurs fois par jour.

À mesure que vos employeurs mettent en place des politiques et procédures pour faire face à ce problème, ils sont en contact avec votre section locale afin de nous donner des comptes rendus réguliers et de répondre à nos questions et inquiétudes. De même, lorsque la Section locale prend connaissance d'un problème potentiel au sein d'un milieu de travail ou d'un cas nécessitant l'attention du personnel de gestion, nous en informons rapidement la direction de l'entreprise afin de remédier à la situation. Jusqu'à présent, et c'est tout à leur honneur, vos employeurs semblent prendre cette crise sanitaire avec le sérieux requis et mettent rapidement en place des actions pour s'adapter, en particulier en ce qui concerne une hygiène stricte dans les milieux de travail et la mise en place de la distanciation sociale.

Je ne vais pas répéter toutes les mesures adoptées par vos employeurs, mais soyez assuré que les dirigeants et le personnel de la Section locale font tout leur possible pour se tenir informés de ce qui se passe actuellement dans vos milieux de travail.

Nous demandons à tous les membres de respecter scrupuleusement les politiques et processus relatifs à la sécurité qu'ont adopté vos entreprises pour répondre à cette urgence sanitaire.

Votre sécurité

Bien que diverses mesures soient actuellement mises en place pour vous assurer un environnement de travail sécurisé et sanitaire, votre syndicat tient à vous faire savoir que nous sommes constamment à votre service si vous rencontrez des problèmes liés à la sécurité de votre travail au cours de cette période difficile.

Si vous vous trouvez dans une situation au travail qui, selon vous, vous met en danger, veuillez d'abord en informer un gestionnaire. Puis n'hésitez pas à contacter un Représentant de section locale pour bénéficier de conseils. Pour ce faire, veuillez appeler le bureau de votre Section locale le plus proche : <https://fr.usw1944.ca/contactez-nous>

Mesures prises en interne par la Section locale

Non seulement nous surveillons de près les réponses de nos employeurs aux problèmes de la COVID-19, mais nous mettons également en place des mesures d'atténuation des risques au niveau interne :

- Afin d'intégrer une distanciation sociale responsable dans le fonctionnement de la Section locale, désormais toutes les assemblées syndicales des membres de la Section locale 1944 ne seront conduites qu'à distance par conférence Web Zoom, téléconférence, etc. Pour cela, le bureau de la Section locale veillera à ce que les fonctionnalités des technologies d'assemblée à distance soient pleinement disponibles.
- Les interactions entre notre personnel et nos membres devraient se faire autant que possible à distance plutôt qu'en personne. Si vous avez besoin de contacter votre Représentant de section locale ou l'un de nos employés administratifs, veuillez téléphoner ou envoyer un courriel plutôt que de vous rendre physiquement dans l'un des bureaux de la Section locale. Nous ferons tout notre possible pour vous répondre dans les meilleurs délais car nous recevons un nombre sans précédent d'appels et de courriels.
- La Section locale prend également diverses mesures pour assurer la sécurité de notre personnel, notamment en élargissant les possibilités de travail à domicile et en désinfectant régulièrement nos bureaux.

En cette période difficile, nous sommes collectivement responsables de la sécurité des uns et des autres, employeurs et membres. Alors que nous relevons ce défi ensemble, je sais que tous les membres feront leur part pour assurer notre santé et notre bien-être mutuels.

Solidairement,



Donna Hokiro
Présidente par intérim
Section locale 1944 du Syndicat des Métallos